

Etablissements clients de Malakoff Humanis jusqu'au 31/12/2022

Bienvenue chez Uniprévoyance

Madame, Monsieur,

Votre établissement est assuré jusqu'en 2022 par Malakoff Humanis pour la complémentaire santé et/ou la prévoyance des personnels de votre établissement.

Cet organisme assureur a choisi de quitter les dispositifs de prévoyance et de santé des établissements d'enseignement privé. Votre (vos) contrat (s) seront résiliés au 31 décembre 2022.


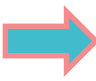


Pour vous éviter les désagréments liés à cette situation, nous vous invitons à rejoindre Uniprévoyance au 1^{er} janvier 2023.

Uniprévoyance est le premier assureur des établissements d'enseignement privé en prévoyance et complémentaire santé.

Les garanties sont strictement identiques à celles dont vous disposiez précédemment et les tarifs sont ceux fixés annuellement par les commissions paritaires de l'Enseignement privé.

Les + Uniprévoyance

Votre établissement et vos salariés bénéficieront au-delà des garanties de **services exclusifs** :

-  - Un pack de service santé en complément de la téléconsultation médicale avec : assistant personnel santé, aide à l'hospitalisation et application de prévention santé et bien-être. [Guide à télécharger ici](#),
-  - Une grande simplicité de souscription avec le mode opératoire ci-après,
-  - Un numéro dédié pour vous accompagner dans vos démarches de souscription joignable du 10 octobre au 10 novembre du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 au **0977 402 502**⁽¹⁾
-  - Une action sociale spécifique pilotée par des représentants de l'enseignement privé.

Je vous souhaite Madame, Monsieur, la bienvenue chez Uniprévoyance. Nos équipes sont prêtes à vous accueillir

Bruno LIGER-BELAIR

Directeur Général

(1) Appel non surtaxé

Mode opératoire prévoyance

Pour l'employeur

Votre établissement doit nous adresser le plus rapidement possible un bulletin d'adhésion complété et signé par mail ou courrier (à télécharger).

- [Un bulletin d'adhésion cadres](#)
- [Un bulletin d'adhésion non cadres](#)
- [Un bulletin d'adhésion enseignants](#)

Les fiches de paramétrages DSN seront mises à disposition par notre service de gestion dès que les bulletins auront été enregistrés.

Il vous reviendra ensuite de remettre une notice d'information à vos salariés :

- [Une notice cadres](#)
- [Une notice non cadres](#)
- Ou [une notice enseignants](#)

Pour les salariés

Nous attirons votre attention sur la nécessité pour les salariés qui souhaitent déroger à la clause contractuelle standard **de refaire leur désignation de bénéficiaire**.

Cette opération est très facile et peut se faire en ligne sur notre plateforme www.quijedesigne.fr, Un mode d'emploi est disponible ici.



Un imprimé est également disponible en téléchargement.

- [Désignation de bénéficiaire](#)

Mode opératoire complémentaire santé

Pour l'employeur

Votre établissement doit nous adresser le plus rapidement possible et avant le 31/12/2022:

- [un bulletin d'adhésion](#) complété et signé (à télécharger) et renvoyer par mail ou courrier.

A réception du bulletin d'adhésion, une notice d'information et des bulletins d'affiliations vous seront envoyés.

Pour les salariés

Les personnels devront compléter et renvoyer le plus rapidement possible un bulletin d'affiliation à notre gestionnaire **Generation** ou procéder à la finalisation de l'affiliation en ligne.

Vos contacts

Ligne adhésion
Tél. **0977 402 502** ⁽¹⁾

(1) Appel non surtaxé

L'Equipe permanente Enseignement privé

Faïza GHILAS

faiza.ghilas@uniprevoyance.fr;

Jean-Philippe MARTINEZ

Jean-philippe.martinez@uniprevoyance.fr;

UNIPREVOYANCE

Mail : contact@uniprevoyance.fr

Votre bibliothèque de documents

Enseignement privé

[**ACCUEIL - Enseignement privé \(uniprevoyance.fr\)**](http://ACCUEIL - Enseignement prive (uniprevoyance.fr))